SEMINAIRE DES ACTEURS AFRICAINS FRANCOPHONE S DE L'ACTION ANTIMINES

SESSION1

Nouakchott du 27 au 30 Septembre 2010

MISSION

- ***MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS QUI DECOULENT DE LA CONVENTION D'OTTAWA***

ORGANIGRAMME

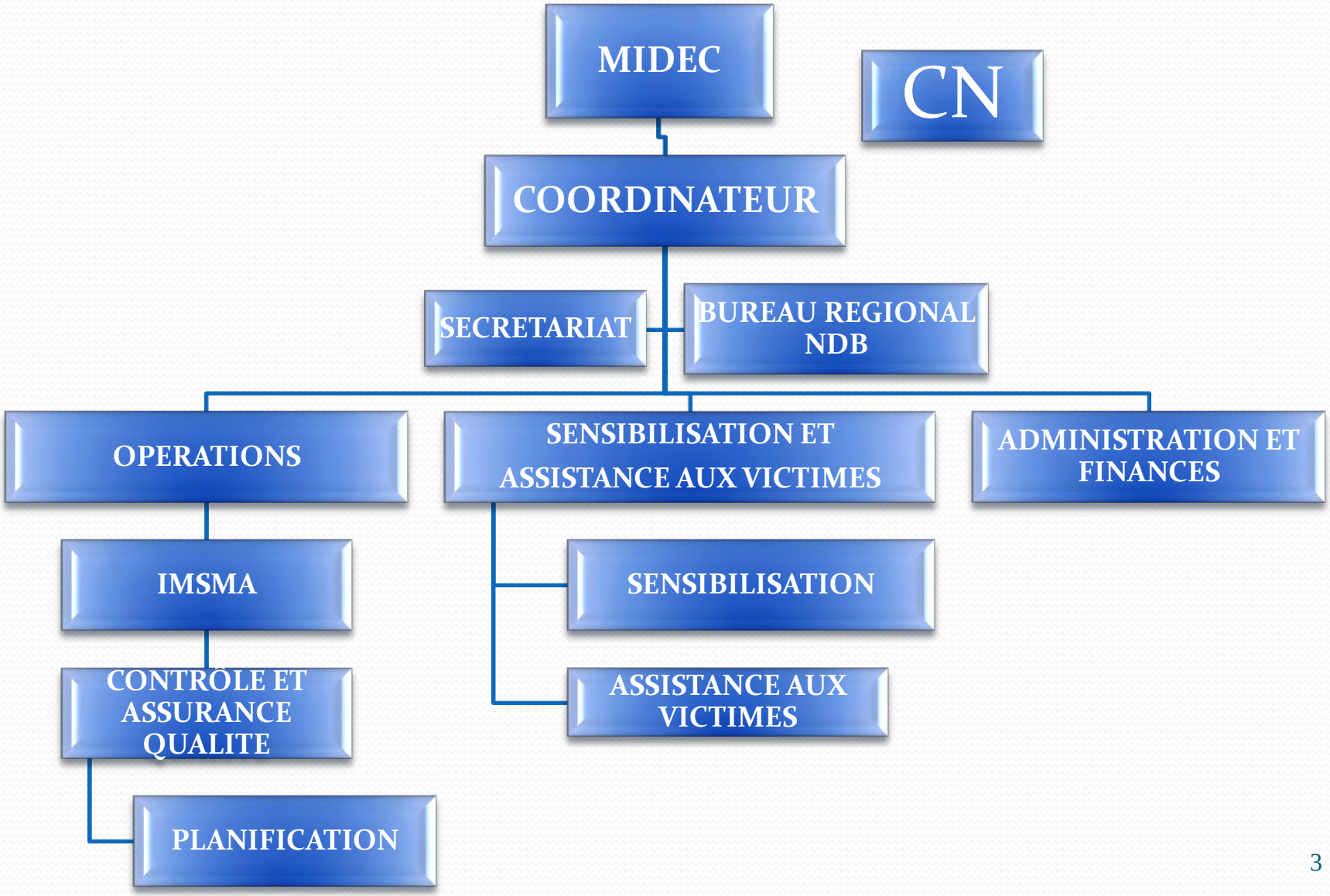

➢ Avant 2000 : Programme Militaire

➢ 2000: -**Ratification de la convention d'Ottawa**

- Redynamisation de l'action antimines par la création d'un Bureau National de Déminage au sein des Forces armées .

-Création d'une commission Nationale Chargée la mise en œuvre de la convention d'Ottawa .

➢ 2006 : **Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD), relève d'un Ministère Civil (MAED/ MEF/ MDAT/MIDEC)**

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- **Réalisation d'une étude globale d'impact certifiée en 2006 par les NU (superficie des zones potentiellement dangereuses à 76 km²).**

- **Les activités de déminage ont repris avec une grande intensité en 2007-2008 (16 KM2 remis aux populations) après une interruption en 2005 par manque de financements.**

- **L'adoption d'une législation Nationale de l'action Antimines par le Parlement en 2008**

RESULTATS LIS

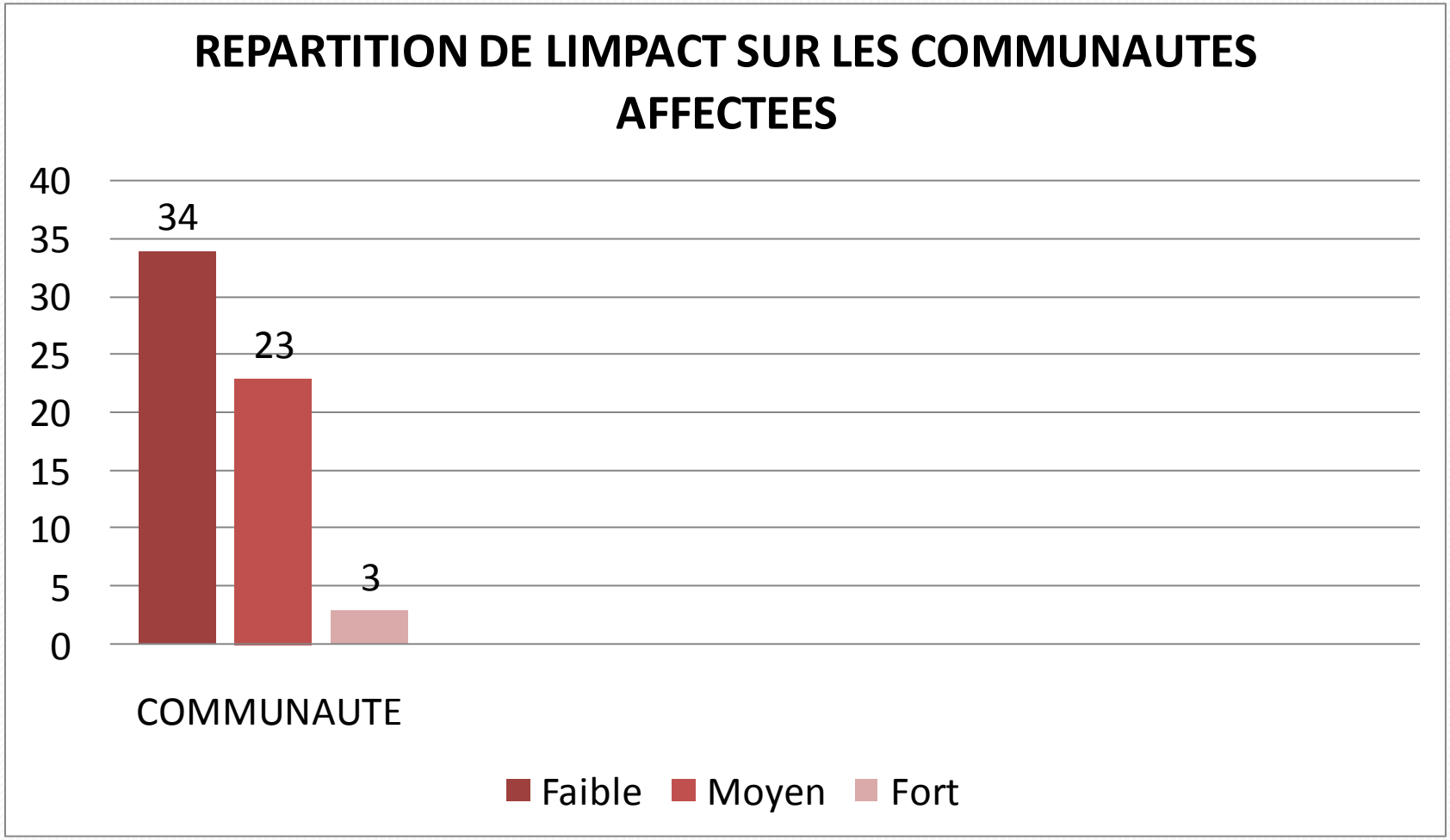

L
I
S

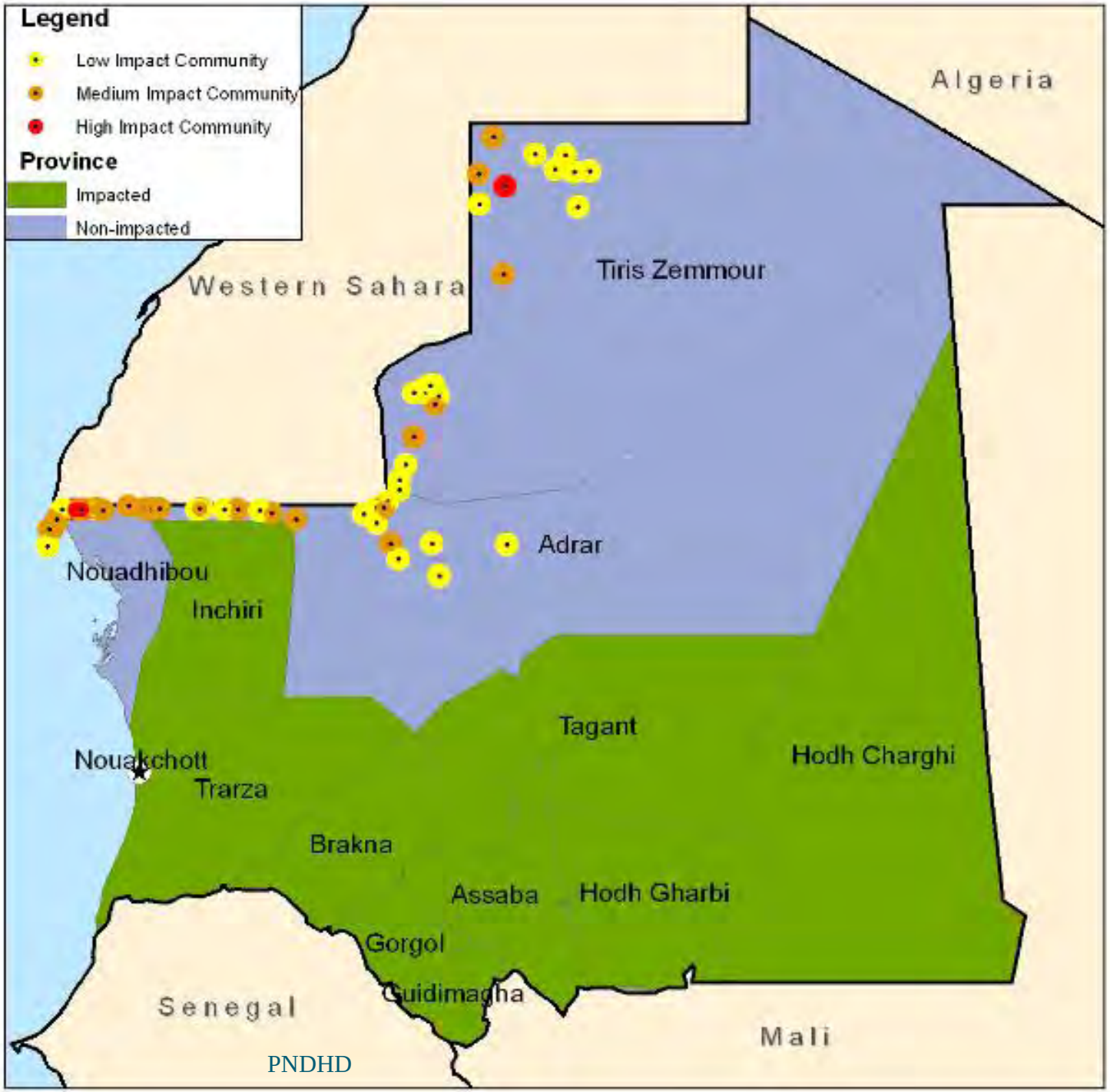

C
E
R
T
I
F
I
E
E

O
N
U

- **Prise en charge effective et complète des victimes de mines et leur insertion dans la vie active par le financement des micro–projets.**

- **Adoption d'une politique de « remise a disposition des terres » qui a fait l'objet d'un atelier de validation avec l'ensemble des intervenants dans l'action antimines (administrations, partenaires ,ONGs , Maires, réseaux locaux, etc….**

- **Mise en place d'une stratégie Nationale dans l'action antimines**

- Mise en place des normes et SOPs Nationales .

STRATEGIE NATIONALE

- **3. Objectifs stratégiques 2010 – 2014**
- Le but stratégique sera réalisé à travers les objectifs suivants :
- **But stratégique 1 : Déminer toutes les zones affectées identifiées avant janvier 2014**
- **Objectif 1** : Elaborer l'étude technique et réduire la superficie affectée avant fin 2012.
- **Objectif 2** : Entreprendre le déminage de toutes les zones affectées identifiées avant janvier 2014.

STRATEGIE (SUITE)

- **<u>But stratégique 2</u> : Réduire les accidents dus aux mines pour atteindre l'objectif de 'zéro victimes'**

- **<u>Objectif 1</u>** : Clôturer et marquer tous les champs de mines antichars non concernés par la Convention d'Ottawa.

- **<u>Objectif 2</u>** : Entreprendre par les réseaux d'ONG locales des campagnes d'éducation sur les dangers des mines dans les zones affectées.

SUITE 2

- **<u>But stratégique 3</u> : Fournir les soins médicaux à tous les survivants d'accidents dus aux mines et l'assistance requise pour leur permettre de s'intégrer dans la vie sociale.**
- **<u>Objectif 1</u>** : Renforcer la capacité du CNORF (Centre National d'Orthopédie et de Réhabilitation Fonctionnelle) sous la tutelle du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales et impliquer des partenaires ou organisations internationales compétentes dans la réhabilitation des victimes.
- **<u>Objectif 2</u>** : Donner aux survivants des accidents dus aux mines accès à la formation professionnelle pour leur permettre de s'intégrer dans leurs communautés.

SUITE3

- **<u>But stratégique 4</u> : Développer à tous les niveaux les capacités nationales pour soutenir l'exécution du programme.**

- **<u>Objectif 1</u>** : Développer la capacité nationale de planification, de formation, de contrôle/évaluation et de déminage pour affronter toutes les menaces et dangers résiduels des mines.

- **<u>Objectif 2</u>** : Intégrer la lutte antimines dans les programmes et budgets nationaux de développement (lutte contre la pauvreté, etc….) afin de promouvoir une exécution durable.

BILAN (ERM)

- la sensibilisation de toutes les écoles dans les wilayas affectées sur le danger des mines (Daklet Nouadhibou et Tiris zemour) ;

- L'insertion des séances de sensibilisation dans les programmes scolaires dans les zones affectées ;

BILAN ERM

- le marquage de 25 kilomètres carrées de zones dangereuses par 450 panneaux constitués de fûts avec le sigle « danger de mine » peint selon les normes internationales pour alerter les populations ;
- la pose de panneaux géants à l'entrée et à la sortie de Boulanouar et au carrefour de la route de Dakhla au Maroc, ainsi qu'à Inal et Tmeimichatt , Nouadhibou, Zoueratt, Choum , Bir Mougrein ;
- la distribution de 89000 affiches, de 55880 livrets et 38000 posters pour la sensibilisation contre le danger des mines dans les milieux urbains et nomades

BILAN ERM

- Développement et Formation des Réseaux Communautaires dans les campements nomades affectés
- Renforcement des réseaux d'ONG existants.

BILAN ASSISTANCE AUX VICTIMES

- Réalisation d'une étude CAP en collaboration avec l'UNICEF
- Recensement des victimes de mines / REG
- Prise en charge de 40 survivants de mines sur 150 recenses, sur le plan médical et insertion dans la vie active (Financement de projet a hauteur de 1000 US$)

BILAN / DEMINAGE

- **SUPERFICIE INITIALE : 87 725 000 mètres carrés.**

SUPERFICIE TRAITEE : 20 805 260 mètres carrés

TRAITEMENT RESTANT: 64 819 740 mètres carrés
dont (52 000 000 mètres carrés a vérifier)

- **DEVELOPPEMENT DES CAPACITES NATIONALES**

(EXPERTISE EN DEMINAGE, ACQUISITION DU MATERIEL SPECIFIQUE DU DEMINAGE ETC…)

BILAN DEMINAGE

- **DESTRUCTIONS DE :**

  7252 MAP,

  316 MAC

  6160 projectiles de plusieurs calibres.

MENACES

MENACES

MENACES

Défis

- Mobilisation des Ressources
- Déminage Mécanique
- Conditions climatiques
- Mouvement du sable
- Comportement des nomades

MERCI
QUESTIONS